

# Charte d'engagement

Parce qu'il ne doit pas être un simple argument marketing, l'engagement pour un développement durable doit être l'expression d'une démarche globale et sincère, appliquée à tous les aspects de son activité.

## **Pour une communication durable**

La communication joue un rôle essentiel pour la transmission des bonnes pratiques et la promotion de modes de vies plus durables, à condition d'utiliser des moyens adaptés et de diffuser des messages cohérents.

Je m'engage à :

- concevoir des messages responsables, des designs adaptés et produire des quantités justifiées.
- utiliser des supports en matériaux recyclés, recyclables ou dématérialisés.
- choisir mes fournisseurs et prestataires selon leur politique environnementale ou selon leur proximité géographique.
- informer les parties prenantes : clients, fournisseurs et partenaires.

## **Le bon sens au quotidien**

A l'interne, l'impact global de son activités peut être réduit quotidiennement par des gestes simples et des achats responsables, en suivant les principes d'exemplarité et de bon sens.

Je m'engage à :

- privilégier les transports publics, l'auto-partage ou la mobilité douce pour mes déplacements.
- limiter les impressions au strict nécessaire, utiliser le mode recto-verso, réutiliser le verso des feuilles imprimées et employer les moyens de communication et de paiements électroniques.
- économiser les ressources de chauffage et d'électricité par l'emploi d'appareils et d'ampoules à faible consommation, d'économiseurs d'eau et par l'extinction des appareils et éclairages inutiles.
- trier tous les déchets : papiers, cartons, plastiques, verre, cartouches et appareils en fin de vie.
- privilégier l'achat de matériel et des fournitures réutilisables, en matériaux recyclés ou recyclables.
- utiliser de la vaisselle lavable et des produits d'entretien biodégradables.